



DOSSIER DE PRESSE

1^{ÈRES} ASSISES NATIONALES DE LA MARCHÉ EN VILLE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021



60 Millions
de Piétons



MARSEILLE, FRANCE

EN PARTENARIAT AVEC



Présentation

Les 1ères Assises nationales de la marche en ville - 17 Septembre 2021 à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Changement climatique, santé, mobilités, ville accueillante...la marche et les piétons font l'actualité.

Première des mobilités actives, la marche peut apporter une contribution majeure à ces questions. Les 1ères assises de la Marche et des piétons permettront de partager connaissances, expériences et de tracer des perspectives pour un plan marche national !

Pour la première fois en France, une manifestation nationale organisée par le collectif Place aux Piétons (la Fédération française de la randonnée pédestre, Rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons) propose à tous les acteurs de la marche de partager expériences et interrogations pour imaginer la ville saine, propre et sûre où le piéton aura sa place. Une ville résiliente apaisée et tournée vers l'avenir.

Quelles sont les demandes et les besoins des piétons ? Comment engager nos concitoyens dans des changements de comportements durables et une meilleure acceptation de la diminution de la place de la voiture ? Quels bénéfices les territoires peuvent-ils attendre de la mise en place de politiques en faveur de la marche et des piétons ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions auxquelles ces assises tenteront d'apporter des réponses concrètes.

Cet évènement est soutenu par le ministère de la Transition écologique (ADEME), le ministère des sports, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Transdev.

Il s'adresse aussi bien aux collectivités et aux services de l'État, qu'aux entreprises et aux associations.

Les 1ères Assises nationales de la marche en ville se déroulent :

- En présentiel à l'Hôtel du département des Bouches-du-Rhône : 52 avenue de Saint-Just, 13004 Marseille.

- À distance via notre plateforme innovante : <https://www.idealco.fr/evenements/assises-nationales-de-la-marche-en-ville-171#concept>

Les conférences interactives, les stands virtuels, la documentation en ligne, la possibilité d'organiser des rendez-vous avec d'autres participants feront de ces Assises un moment unique de partage, d'expérience et de rencontres.

Contacts presse du collectif Place aux piétons

FFRANDONNÉE Anne Deny Tél. 06 84 15 09 17 adeny@ffrandonnee.fr ffrandonnee.fr	RUE DE L'AVENIR Anne Faure Tél. 06 64 35 09 72 a.faure.rda@orange.fr ruedelavenir.com	60 MILLIONS DE PIÉTONS Jean-Paul Lechevalier Tél. 06 86 79 33 23 jp.lechevalier@orange.fr pietons.org
--	--	---

Anne Faure, présidente de Rue de l'Avenir

La ville fait le marcheur mais le marcheur fait la ville : marcher ce n'est pas seulement circuler mais c'est aussi s'asseoir sur un banc, faire un détour par un jardin proche, traverser la rue pour s'approcher d'une vitrine... Le piéton s'approprie non seulement son itinéraire mais aussi les abords de son trajet. Il est en demande de sécurité, de confort et de qualité urbaine sur l'ensemble de l'espace public.

La marche est universelle, c'est le premier des modes de déplacements, ce qui est particulièrement vrai pour les populations défavorisées qui sont captives de l'automobile. La marche en ville est source de santé et de bien-être. La fréquentation de la ville à pied c'est aussi une source d'apports économiques peu valorisés : la crise sanitaire a révélé son poids sur la restauration, par exemple.

La marche est universelle, c'est le premier des modes de déplacements, ce qui est particulièrement vrai pour les populations défavorisées qui sont captives de l'automobile. La marche en ville est source de santé et de bien-être. La fréquentation de la ville à pied c'est aussi une source d'apports économiques peu valorisés : la crise sanitaire a révélé son poids sur la restauration, par exemple.

www.ruedelavenir.com

Arnaud Leroy, président de l'ADEME

La marche est le mode de déplacement le plus écologique qui soit :

- un mode qui consomme une énergie très renouvelable – la nôtre !, qui ne nuit ni au climat, ni à la qualité de l'air, qui ne génère pas de nuisance sonore et ne consomme pas de matières premières
- un mode universel, inclusif et résilient
- un mode sain, très économique, qui encourage la vie et l'économie locale et renforce la dimension sociale des espaces publics.

Bien que 2nd mode de déplacement après la voiture et malgré toutes ses qualités, la marche reste peu visible dans les politiques de mobilité, tant locales que nationales : elle doit gagner en visibilité et en priorité !

Ces premières Assises de la marche en Ville sont l'occasion pour toutes les parties prenantes de s'emparer de ce sujet d'avenir et d'augurer de futures politiques piétonnes ambitieuses qui participeront fortement aux mobilités durables de demain.

www.ademe.fr

Le Conseil d'administration de 60 Millions de piétons

Nos villes sont-elles marchables ? Surprenante question concernant la marche à pied, notre plus ancien mode de déplacement terrestre, mais question d'actualité tant l'espace qui lui était dédiée s'est réduit pour laisser la place à d'autres mobilités bien plus agressives. Ces dernières dizaines d'années, la situation se détériore, la ville s'étant terriblement complexifiée pour le piéton, surtout s'il a un handicap.

À la circulation automobile se sont ajoutées d'autres circulations : celles des tramways, des vélos, et celles d'autres engins électriques comme les trottinettes. Dans ce besoin de mobilité, le piéton est aujourd'hui totalement oublié des politiques publiques.

Circuler à pied en milieu urbain est devenu aussi compliqué et dangereux que marcher en milieu rural !

Mais qu'est-ce qu'une ville marchable ?

Une ville marchable est une ville accessible, praticable à la marche à pied, assurant la sécurité et le bien-être de tous les piétons dans leur diversité. Une ville où la mobilité piétonne est traitée prioritairement sur toutes les autres mobilités, du quartier le plus éloigné jusqu'au centre-ville.

Le premier baromètre des villes marchables délivre quelques aperçus pour mieux comprendre le ressenti de certains piétons mais il laisse deviner qu'aucune ville française n'est véritablement marchable et qu'elles doivent relever le pari de la mobilité de tous, incontournable à la vie de nos aînés et des générations futures.

www.pietons.org

Brigitte Souлары, présidente de la Fédération française de la randonnée pédestre

La randonnée est habituellement liée à la montagne, au littoral, à la campagne et plus généralement à la nature. Mais nous marchons aussi en ville et dans le périurbain.

À un moment ou à un autre de notre journée, de notre vie... nous sommes tous piétons !

La FFRandonnée s'intéresse donc aussi à « la marche en ville », que ce soit pour la sécurité et la facilité de marcher dans nos cités et de partager l'espace avec les autres usagers, mais aussi pour créer des itinéraires permettant de découvrir une ville en les imaginant et en les balisant.

Nous travaillons, au sein de Place aux Piétons sur le sujet avec de nombreux partenaires, notamment « Rue de l'Avenir » et « 60 millions de Piétons » et militons pour un plan marche à l'échelle nationale sur tous les territoires.

L'enquête « baromètre des villes marchables » s'est déroulée entre décembre 2020 et mars 2021 et l'analyse des plus de 67000 réponses est en cours. Le palmarès servira de support aux 1ères Assises de la Marche en ville, le 17 septembre à Marseille.

L'organisation cet événement sera un temps fort de tous ces enjeux et de ces dossiers :

- Inscrire la marche dans les agendas territoriaux
- Faire évoluer la réglementation
- Agir pour une ville accueillante aux piétons
- Promouvoir la marche
- Développer notre connaissance de la marche

www.ffrandonnee.fr

Programme des Assises

09H00	<p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Départemental des Bouches du Rhône (Président ou son représentant) • Comité FFRandonnée des Bouches du Rhône (Marianne CLARTE, présidente) • FFRandonnée (Brigitte SOULARY, présidente)
09H15 10H15	<p>1ère Plénière – 2021 : l'année de la marche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilité des piétons en France : quelques chiffres et tendances à venir (Mathieu RABAUD, Cerema). • Dans la jungle des villes (Hervé DUPONT, 60 Millions de piétons) • Les ressentis des Français sur la marche : enseignements du baromètre des villes marchables (Denis CHEMINADE, FFRandonnée - Vincent CHAS, Rue de l'Avenir). • La marche et la ville : au-delà des enjeux de mobilité, la marche facilite-t-elle les transitions climatiques, sociales et économiques ? (Anne FAURE, Rue de l'Avenir).
10H15 10H45	<p><i>Visites des stands virtuels des partenaires</i></p>
10H45 12H00	<p>Atelier 1 : aménager la ville accueillante, quels aménagements pour ménager le piéton ?</p> <p>Pour une marche en ville accessible et inclusive : Philosophie générale des enjeux de l'accessibilité et de la <i>conception universelle</i>. Illustration avec quelques études menées (Pauline GAUTHIER / Cerema - Chef de projets accessibilité).</p> <p>La piétonisation de la rue Clémenceau, un laboratoire urbain de trois ans : Pour transformer en voie piétonne l'artère principale de La-Roche-sur-Yon, la démarche de <i>l'urbanisme tactique</i> a été mise en œuvre et a permis de tester les nouveaux usages. Retour sur la méthode et les clés du succès (Johan GARDON / La Roche-sur-Yon).</p> <p>La ville leur appartient : les quartiers fermés de Marseille : A Marseille, près d'un tiers de l'espace public est occupé par des <i>résidences clôturées</i> où vivent des populations souvent aisées. Cette privatisation entrave à la fois vie collective et mobilité à pied, notamment concernant le chemin de l'école (Julien DARIO / Région PACA).</p> <p>Atelier 2 : pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.</p> <p>Action d'incitation à marcher de la CA de Quimper : Un challenge individuel en 4 étapes ponctuées de défis ludiques basé sur une <i>application mobile</i> qui a été développée spécifiquement pour ce challenge. (Marie-France VAYSSIERES / Keolis, directrice mobilités alternatives et intermodalité, direction marketing groupe)... ...</p>

<p>10H45 12H00</p>	<p>...</p> <p>Rues aux enfants, rues pour tous : Les <i>fermetures temporaires de rues</i> pour le jeu des enfants leur apprennent à se familiariser avec l'espace public que beaucoup ne connaissent qu'à travers les vitres des voitures de leurs parents. Ces événements festifs peuvent être organisés par de nombreuses catégories d'acteurs (collectivités, conseils municipaux d'enfants, associations de parents d'élèves, conseils de quartiers...) et co-construits avec les enfants. (Marianne DUFFET / Vivacités IDF, Directrice).</p> <p>La « plateforme Place aux piétons » de l'agglomération stéphanoise : La plateforme a été créée le 15 octobre 2020, après des premiers contacts avec quelques acteurs locaux dès juin 2020. Les participants ont opté pour un <i>périmètre métropolitain</i>, échelle pertinente en matière de mobilité. Elle regroupe une dizaine d'associations locales et des personnes physiques dont les compétences constituent des ressources (Anne DE BEAUMONT, animatrice de la plateforme Place aux piétons de Saint Etienne).</p> <p>Atelier 3 : marcher c'est se déplacer</p> <p>Interdire enfin le transit dans les quartiers : Le transit encombre les rues de bien trop de quartiers. Il s'est particulièrement développé ces dernières années avec les applications qui aident les automobilistes à trouver des itinéraires malins. Il en résulte d'importantes nuisances et un danger permanent pour les piétons et les personnes fragiles (Frederic HERAN / Enseignant chercheur, université de Lille).</p> <p>Pour une ville apaisée, confortable et marchable : A Marseille, les piétons ont été peu considérés dans les aménagements des dernières décennies. Aujourd'hui la nouvelle majorité municipale, consciente du retard pris, cherche à enclencher <i>un nouveau paradigme</i> et agir pour un espace public plus apaisé pour rendre la ville à toutes et à tous. (Audrey GATIAN, adjointe mobilités / Perrine PRIGENT, conseillère amélioration espaces publics, Ville de Marseille).</p> <p>Marche et pôle multimodal à La Rochelle : l'aménagement du pôle multimodal s'inscrit dans un projet urbain, visant à créer une jonction entre le côté sud de la gare et le centre-ville. Pourquoi et comment les modes doux et en particulier la marche ont-ils été au cœur de cette requalification des aménagements de la Gare et de son quartier ? Comment organiser une intermodalité avec les transports collectifs qui soit conforme aux besoins des usagers et en correspondance avec les enjeux de la ville de demain ? (Olivier Prentout Adjoint au Maire de La Rochelle, Aménagement et gestion des espaces publics, voirie et stationnement. Bertrand Ayrat, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en charge des Mobilités et Transports, Maire de Sainte-Soulle).</p> <p>Favoriser la marche en délocalisant le stationnement dans les petites villes et villages Le stationnement en ville occupe une place non négligeable de l'espace public que ce soit dans les centres des grandes villes et métropoles, ou des petites et moyennes villes. Une politique de stationnement globale visant à réduire le stationnement dans les centres en délocalisant une partie du stationnement peut permettre d'encourager la marche à l'échelle des quartiers ou des centres urbains. (Jérôme CASSAGNES, Responsable d'études en mobilités actives, Cerema Occitanie).</p>
<p>12H00 13H30</p>	<p>Visite des stands virtuels, projections de vidéos</p>

<p>13H30 14H45</p>	<p>2ème Plénière - Les politiques publiques dans le monde et en France.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une revue internationale des initiatives dans le monde (Violette BACCOU, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer) • Retours d'expérience en France et à l'étranger : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bruxelles Mobilités (Mathias de MEYER) ✓ Sienne (Angelo LATORRE) • Promouvoir la marche : c'est possible (Thierry Du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo)
<p>14H45 15H15</p>	<p>Visite des stands virtuels, projections de vidéos, rencontres entre participants, visite des stands virtuels.</p>
<p>15H15 16H30</p>	<p>Atelier 4 : les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et l'économie.</p> <p>La balade à roulettes... la balade des gens heureux ! : La Balade à Roulettes® (ou BR®) est un itinéraire ciblé accessible à des <i>publics fragiles</i> utilisant peu ou pas leurs jambes pour se déplacer. Concept né et développé par la FFRandonnée Pyrénées Atlantique en 2011, valorisé en Gironde et dans la Somme depuis et qui ne demande qu'à se généraliser à travers le territoire métropolitain (Frédéric BROUET, administrateur FFRandonnée)</p> <p>Marche et lutte contre la sédentarité – le programme D-Marche : L'association ADAL intervient dans le champ de la prévention/santé depuis 1992. Elle déploie sur l'ensemble du territoire national le <i>programme motivationnel D-marche®</i> qui a pour objectif d'inviter chacun à augmenter durablement sa quantité de pas quotidienne. De manière complémentaire aux pratiques sportives existantes, mais potentiellement excluantes, la marche est un outil de santé à part entière, accessible, source de plaisir, social, utile, gratuit (Olivier DAILLY / ADAL, Président)</p> <p>L'attractivité commerciale de centre-ville et marche : Les aménagements provisoires réalisés au centre de Rennes, suite au déconfinement, ont généré des mécontentements, notamment de la part des <i>commerçants de centre-ville</i>. Pour répondre à la demande des élus de Rennes, le Cerema a analysé une douzaine d'études françaises et étrangères qui montrent notamment que les zones piétonnes sont appréciées par la clientèle (Aurélie DUBOUDIN / Cerema Ouest)</p> <p>Atelier 5 : comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?</p> <p>Co-construire la ville marchable avec l'exemple de la via Laietana à Barcelone : Le projet de réaménagement d'une des plus importantes artères de Barcelone vise à transformer cette grande avenue en un axe pacifié qui reconnecte les quartiers et encourage la marche à pied pour tous les habitants. Une forte attention sera également portée à la conception d'un <i>aménagement inclusif</i>, prenant en compte les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap (Alicia LUGAN urbaniste et Julia Goula MEJON, architecte – Equal Saree, architecture, genre et co-creation)</p> <p>Marcher en métropole... Et vous, quel marcheur êtes-vous ? : La métropole Européenne de Lille souhaite mettre en place un plan d'action en faveur de la marche dans le cadre de l'élaboration de son plan de mobilité. Elle a proposé une démarche de concertation (2018 – 2019) pour réaliser un <i>diagnostic partagé</i> des usages de la marche</p>

	<p>et faire émerger des propositions d'actions (Isabelle SMAGHUE, chargée de mission modes doux - Laurence Pouillaude / Métropole européenne de Lille).</p> <p>Un séminaire pour sensibiliser les élus, techniciens et habitants et leur donner des outils : 2 années de travail sur la marche avec les habitants, les élus et les techniciens, marches exploratoires, séminaire..., qui ont débouché sur la création d'une <i>boîte à outils</i> pour développer la marche dans les villes et les villages. (Solenne DARRICADES, Chargée d'études mobilités à l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP).</p> <p>Atelier 6 : la marche pour reconquérir les territoires urbains et péri-urbains.</p> <p>Les actions du Club des villes cyclables en faveur de la marche. Piétons et cyclistes : organiser la cohabitation. Certaines villes adhérentes au Club des villes et territoires cyclables mènent des actions en faveur de la marche depuis de longues années. La crise sanitaire a eu pour conséquence d'augmenter très significativement la fréquentation vélo (22 %) et, dans une moindre mesure, celle de la marche. Les villes adhérentes souhaitent renforcer leurs efforts concernant la marche pour améliorer la cohabitation entre les deux modes (Romain LEGROS, Chargé d'études au Club des Villes et Territoires cyclables).</p> <p>GR®2013 : un sentier urbain pour reconquérir le territoire ? Retour sur 10 ans d'expérience. (FFRandonnée Bouches-du-Rhône).</p> <p>Les « Panamées » : En 2003, au sein de la FFRandonnée Paris, germe une idée : <i>faire partager la passion de randonner</i> par le plus grand nombre dans les rues de Paris et donc d'organiser pas seulement pour les adhérents des clubs de randonnée, des marches des randonnées des balades dans la capitale... (Daniel RAMEY / Président FFRandonnée Paris).</p>
<p>16H30 16H45</p>	<p>3ème plénière - Séance conclusive : place aux piétons !</p> <p>Vers un Plan National Marche, les propositions du collectif Place aux Piétons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frédéric BROUET, FFRandonnée • Anne FAURE, Rue de l'Avenir • Hervé DUPONT, 60 Millions de Piétons
<p>16H45 17H30</p>	<p>Table-ronde - Place aux piétons et les institutions, quelles politiques publiques à venir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Sports (Christèle GAUTIER, cheffe de Bureau à la Direction des Sports en charge des politiques publiques) • Ministère de la Transition Ecologique / ADEME (Elodie TRAUCHESSEC, animatrice Mobilités émergentes) • Monsieur le Député Jean-Marc ZULESI, (8ème circonscription des Bouches du Rhône (Salon de Provence)) • TRANSDEV (Valérie VERNET, Directrice de projets) • Le Club des villes et territoires cyclables, le partage de l'espace public ? (Catherine PILON, Directrice) • CEREMA (Gaëlle BERTHAUD, Directrice Méditerranée)
<p>17H30 17H45</p>	<p>Eclairage d'un grand témoin : Thierry PAQUOT, philosophe de l'urbain.</p>
<p>17H45 17H50</p>	<p>Clôture</p>

Un évènement

Organisé par :



En partenariat avec :



Comité de pilotage :

